



## 3 QUESTIONS À... TRISTAN PAUC

Adjoint délégué aux finances

*« Nous voulons investir massivement pour les habitants »*

### ON PARLE D'EMBELLIE ÉCONOMIQUE, MAIS QUEL EST LE CONTEXTE DE CE NOUVEAU BUDGET ?

« Nous sommes toujours dans une logique de rigueur. Le désengagement de l'État est encore une réalité : l'année dernière, nous avons par exemple dû composer avec la suppression, au dernier moment, de 70 000 € d'aide pour deux projets pourtant programmés...

La tendance reste à la hausse des charges, avec le transfert régulier de nouvelles missions, comme la délivrance des cartes d'identité et passeports ou les signatures de PACS qui reviennent désormais aux communes. C'est autant de temps et de coût de masse salariale à intégrer. »

### QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ?

« Continuer à maîtriser les dépenses courantes et investir massivement pour les habitants, tous les habitants : qualité de vie, environnement, équipements, solidarité, jeunesse... même si l'équation est de plus en plus compliquée à résoudre nous ne voulons oublier personne. La réduction de l'endettement est une autre de nos priorités : il n'est pas question de faire peser sur les générations futures le poids de nos engagements. Non seulement l'endettement diminue, mais son poids est chaque année plus léger. »

### COMMENT FAITES-VOUS POUR NE PAS REHAUSSER LA FISCALITÉ ?

« Alors que les dotations sont à la baisse depuis plusieurs années et le contexte à la restriction budgétaire, nous faisons le choix de ne pas recourir au levier fiscal pour financer nos projets. Les ménages et les entreprises sont suffisamment ponctionnés pour ne pas, en plus, supporter

le coût de nos investissements. Depuis 4 ans, nous n'avons aucune hausse d'impôt à notre actif ! C'est une exigence et une fierté de l'équipe dans le contexte actuel.

Pour continuer à investir, nous jouons sur la maîtrise des dépenses. Nous nous démenons aussi à longueur d'année pour trouver de nouvelles ressources et décrocher des subventions auprès de nos partenaires institutionnels. »

**BUDGET MUNICIPAL :  
FAIRE TROIS FOIS PLUS  
AVEC DEUX FOIS MOINS**



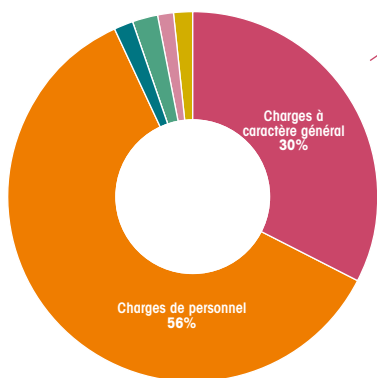
# LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2018

Le budget 2018, voté le 03 avril, est marqué par une diminution des dépenses de fonctionnement (-0,3%) et une nouvelle progression des investissements : deux points majeurs pour la collectivité, qui mettent aussi en lumière la vitalité de l'action et la rigueur de la gestion.

## LE BUDGET SE COMPOSE DE DEUX SECTIONS :

- > **La section fonctionnement** qui retrace toutes les dépenses et recettes liées aux charges courantes, le poste le plus important étant pour toutes les communes les charges de personnel.
- > **La section investissement** qui concerne les nouveaux projets et le remboursement du capital de la dette.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT 7 721 087 €



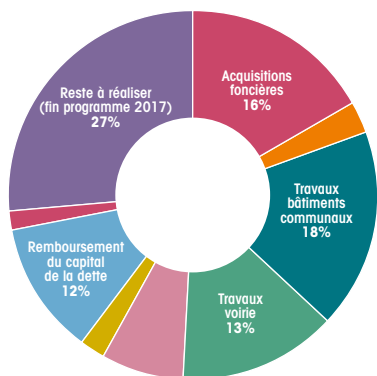
#### DÉPENSES

- Charges à caractère général : 2 325 654 €
- Charges de personnel : 4 330 000 €
- Autres charges de gestion (contribution regroupement de communes, etc) : 588 511 €
- Charges financières (remboursement des intérêts de la dette) : 106 000 €
- Charges exceptionnelles : 1 500 €
- Amortissements : 166 000 €
- Dépenses imprévues : 103 422 €
- Virement à la section d'investissement : 100 000 €

#### RECETTES

- Produits et services : 616 227 €
- Impôts et taxe : 4 069 753 €
- Dotations et subventions : 2 255 300 €
- Atténuation de charges : 95 200 €
- Autres recettes : 82 500 €
- Excédent reporté : 602 107 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT 3 310 572 €



#### DÉPENSES

- Acquisitions foncières : 556 000 €
- Acquisition matériel : 95 405 €
- Travaux bâtiments communaux : 580 500 €
- Travaux voirie : 451 000 €
- Éclairage public : 246 600 €
- Autres : 66 411 €
- Remboursement du capital de la dette : 388 667 €
- Opérations en régie : 60 000 €
- Reste à réaliser (fin programme 2017) : 865 988 €

#### RECETTES

- Subventions : 373 356 €
- Emprunt : 320 000 €
- Taxe d'aménagement : 240 000 €
- Compensation de TVA : 150 000 €
- Affectation de résultat : 455 000 €
- Cessions : 703 000 €
- Amortissements : 166 000 €
- Virement de section à section : 100 000 €
- Excédent : 490 906 €
- Reste à réaliser : 312 309 €

## à savoir

Les dépenses de personnel sont en baisse avec 4 330 000 euros contre 4 390 500 euros en 2017 (CA), soit -1,4 %. Maintenant que les services sont structurés pour une efficacité optimale (réorganisation du pôle enfance, animation, sport, arrivée d'une juriste, d'une urbaniste, etc.), la masse salariale est stabilisée et la commune peut s'inscrire dans une logique de rationalisation des ressources humaines.

## LES POINTS FORTS DU BUDGET 2018

### PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

— **0%** —

de majoration des taux de taxes depuis 2014.

### DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSSE

**8 093 131 €**

— 2017 (réalisé) —

**7 721 087 €**

— 2018 (prévision) —

### 4<sup>e</sup> ANNÉE DE RÉDUCTION DE LA DETTE

**820 € / hbt**

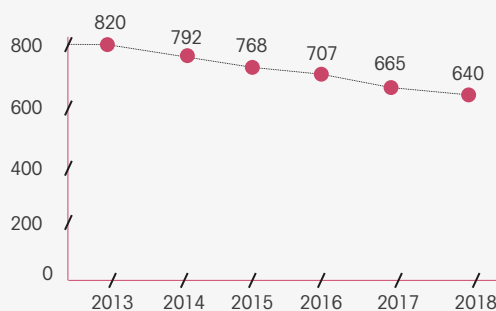
dette par habitant avant 2014

**665 € / hbt**

dette par habitant en 2017

**640 € / hbt**

prévisionnel de la dette par habitant en 2018



**DETTE 2013**  
5 121 000 €

**DETTE 2017**  
4 503 000 €

**PRÉVISION 2018**  
4 427 000 €

### UN ENDETTEMENT DE MOINS EN MOINS COÛTEUX

Non seulement l'équipe continue de désendetter la collectivité, mais en plus les emprunts sont de plus en plus faibles, donc de moins en moins coûteux (intérêts) pour la collectivité. Un bond phénoménal a été franchi entre 2016 et 2017 avec une annuité de la dette qui est passée de 799 000 € à 495 000 €, grâce à la renégociation engagée par l'équipe municipale.

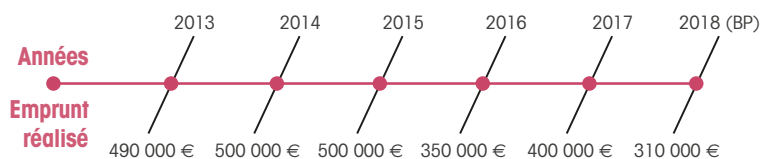
### UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT HISTORIQUE

La commune investira 3 300 000 € en 2018 : une enveloppe exceptionnelle pour porter de nombreux nouveaux projets, des équipements structurants et des aménagements de proximité qui profiteront à tous.

### à noter

#### 2018 : EMPRUNT LE PLUS BAS JAMAIS RÉALISÉ

L'emprunt de 310 000 € est le montant le plus faible jamais contracté à Salles. Il a été prévu dans le seul but d'équilibrer le financement des investissements. Il montre que la commune est capable d'autofinancer tous ses investissements, notamment grâce aux économies réalisées sur ses charges de fonctionnement.



# LES GRANDS PROJETS 2018

## 01 COUP D'ENVOI POUR LE COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF

La commune entame la phase d'étude (faisabilité, volet architectural) en inscrivant 210 000 € pour cette première étape lancée dès 2018. Ce projet, à plus de 3 millions d'euros, sera réparti sur plusieurs exercices et offrira deux polarités sportives à la commune : un premier site avec le rugby, la piscine intercommunale et le futur complexe sportif et culturel ; un second, à l'opposé, avec le foot, les terrains de tennis et le skatercross réalisé l'année dernière. La concrétisation de ce projet, dont la première pierre devrait être posée début 2020, conforte la continuité et la cohérence de l'action en faveur de la jeunesse et des sports.



## 02 220 000 € POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PRJ

Espace ressource pour les 12-17 ans, le Point Rencontre Jeunes est un tremplin vers les loisirs, les projets et l'autonomie. La commune a décidé de remplacer la structure actuelle, vieillissante et peu adaptée. Un site a été retenu au niveau de la caserne des pompiers, à côté du collège et du skater-cross. Lancement en 2018 !

## 03 RÉFECTION DE LA SALLE DES FÊTES

Autre haut lieu de la vie locale : une enveloppe de 60 000€ est dédiée à la rénovation de la salle des fêtes du bourg.

## 04 MISE EN ŒUVRE DU PLAN « LED »

193 600 euros sont inscrits : un montant légèrement supérieur à ce qui était prévu car il devra être financé sur un an, et non deux comme initialement envisagé. Économique (économie d'énergie), durable et modulable en intensité selon les heures.

## 05 PLACE DU MARCHÉ : 205 000 € POUR UNE NOUVELLE ÉTAPE

La municipalité a lancé ce projet l'an dernier pour créer une place du Marché à la hauteur de la commune et de ses commerces. Elle fait l'objet d'une réflexion totale, une modernisation parfaitement intégrée à l'esprit des lieux pour soutenir l'activité et la dynamisation du centre ville. 2019 verra la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étape de ce dossier soutenu par le FISAC.

## 06 115 000 € POUR FINALISER L'AD/AP

Autre dossier important : la mise aux normes accessibilité des espaces et bâtiments publics. L'Agenda d'Accessibilité Programmé (AD/AP), à réaliser finalement sur 3 ans (et non 6 comme demandé à la Préfecture), exige un effort financier de 115 000 € en 2018. Soit environ 300 000 € investis sur 3 ans.

## 07 150 000 € POUR LA VOIRIE

Soit 50 000 euros de plus qu'en 2017, notamment pour permettre la réalisation d'une piste cyclable allant de la scierie Courbin au Spadium, afin de sécuriser la circulation des vélos mais aussi lancer les travaux les plus urgents.



## 08 95 405 € POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL

La commune investit très régulièrement pour renouveler et améliorer son niveau d'équipement : 15 000 € seront notamment affectés à l'achat de jeux pour les écoles, plus de 10 000 € pour le mobilier scolaire ou encore 14 000 € pour la cantine. 20 000 € ont servi à l'achat d'un engin de nettoyage (Glutton), 13 600 € pour du matériel de manifestation (tentes, chaises, barrières, plots...).